



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVII (1902)

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1902

vers 1780 par Villars et par Allioni, ainsi que nous l'a expliqué M. Saint-Lager.

M. BRETIN présente une fasciation très développée d'une tige de *Cichorium intybus* cueillie à Vaux-en-Velin, dans un champ où plusieurs individus de la même espèce offraient la même déformation.

M. Nis. Roux continue le récit de ses herborisations dans les Pyrénées et il signale en particulier les plantes observées par lui au Pic du Midi. Des exemplaires des espèces les plus notables sont mis sous les yeux des sociétaires présents.

M. le D^r BLANC fait un compte rendu analytique de l'ouvrage « La Méthode d'observation », offert à notre Société par M. le D^r Beauvisage, et il fait ressortir l'importance des judicieux conseils adressés aux jeunes naturalistes par notre savant confrère.

M. L. Blanc montre une collection de cones des Pins de la flore française et il indique les caractères de chacun d'eux.

M. Blanc signale la publication récente d'un Guide dans la Haute-Savoie, par M. Marc Le Roux, conservateur du Musée d'Annecy. Les botanistes et les géologues trouveront dans cet ouvrage des indications qui leur seront très utiles pour leurs études spéciales.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Kiev : Soc. natur. ; Travaux, XVII, 1. — Saïgon : Soc. d'études indo-chin. ; Bull. 1901, 2 ; 1902, 1-5. — Cordoba : Acad. nac. ciencias ; Boletín XVII, 1. — Pavia : Istituto botan. ; Atti 2^e série VII. — Madrid : Soc. hist. natural ; Boletín XIV, 7 ; Anales X. — Montpellier : Soc. hort. hist. nat. ; Annales XXIV, 1-7. — Edm. Bonnet : Plantes antiques des nécropoles d'Antinoë ; — Considérations sur la géographie botanique du Maroc.

COMMUNICATIONS.

M. BRETIN donne un compte rendu analytique de plusieurs articles publiés dans la *Revue pharmaceutique* : 1° sur l'*Ceanothus crocata*; 2° sur les plantes à présure; 3° sur le Jardin botanique de Paris en 1761; 4° sur la caprification, nom donné à la fécondation des fleurs du Figuier; 5° sur la naturalisation en général et sur les plantes naturalisées en particulier.

M. CARDONNA montre un *Allium porrum* présentant dans toute son étendue une fasciation rubanée très singulière.

M. le Dr L. BLANC montre de nombreux spécimens de *Ceratocephalus falcatus* provenant de diverses localités du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné méridional. Cette Renonculacée ne peut être confondue avec aucune autre plante de la même famille à cause de la forme très caractéristique de ses carpelles, disposés en épi allongé, terminés par un bec en forme de corne cinq à six fois plus long que le carpelle. Il est digne de remarque que le type *Ceratocephalus* manifeste, de même que le type *Myosurus*, peu de tendance à varier, tandis que plusieurs autres types génériques de la même famille, tels que *Anemone*, *Ranunculus* et *Thalictrum*, ont fourni aux botanistes descripteurs une ample moisson d'espèces, de races et de variétés.

M. L. BLANC présente ensuite une Protéacée de l'Australie, *Hakea cucullata*, dont il décrit la singulière conformation. Il ajoute que, d'après les botanistes qui ont étudié la flore australienne, le genre *Hakea* se composerait de 98 espèces.

M. SAINT-LAGER donne connaissance d'une controverse soulevée dernièrement à propos d'un ouvrage intitulé « le Linceul du Christ », par M. P. Vignon. Le linceul dont il est question dans cet ouvrage avait été exhibé à Turin, en 1898, à l'Exposition des Arts religieux, et serait, suivant une tradition, celui qui aurait enveloppé dans le tombeau le corps du Christ. A la face intérieure du linceul, on voit deux images, représentant l'une la partie antérieure, l'autre la partie postérieure du corps. Ces deux images sont-elles l'œuvre d'un peintre, comme l'ont affirmé des experts chargés de les examiner par ordre de l'évêque de Troyes, puis, plus tard, par ordre de l'évêque de Liège, ou résultent-elles d'une impression produite par la matière colo-

rante des aromates mis à l'intérieur du linceul. Dans l'Evangile de Saint Jean (xix, 40), il est dit que, suivant la coutume des Juifs, on mit à l'intérieur du linceul un mélange de Myrrhe et d'Aloès dont Nicodème avait apporté une grosse provision.

Ce mot *Aloes*, qu'on lit dans les traductions françaises des Evangiles (*Aloe* dans les traductions grecques et latines), a inspiré à M. P. Vignon l'idée de produire expérimentalement l'image d'un objet sur un linge enduit d'une mixture préparée en délayant de l'aloès finement pulvérisé dans l'huile d'olives. Afin d'assurer par un autre moyen adjuvant la réussite de son expérience, il a ganté une main de statue d'un gant en peau de Suède imprégné d'une solution de carbonate d'ammoniaque dont les vapeurs devaient avoir pour effet de brunir l'aloétine; puis il a tendu le linge à un centimètre au-dessus de la main. L'image de celle-ci était visible le jour suivant sur le linge. Dans le but de justifier l'emploi du carbonate d'ammoniaque, M. Vignon a supposé que la sueur qui couvrait le corps de Jésus agonisant devait contenir de l'urée, laquelle, à la suite d'une fermentation bien connue des chimistes, se transforme en carbonate d'ammoniaque.

Suivant M. P. Vignon, cette expérience démontre bien que les images du linceul de Turin ont été produites par une impression à faible distance et non au contact du linge avec le corps du Christ. En outre, ajoute M. P. Vignon, il est impossible que cette image soit une peinture, car la photographie qui en a été faite, en 1898, par M. Sec. Pia, a le caractère d'un positif, d'où il suit que l'image du linceul est négative et n'a pas pu être faite par une main d'homme. Cette dernière partie de l'argumentation de l'auteur a été énergiquement combattue par plusieurs photographes compétents.

Ces explications préalables étant données, c'est aux botanistes qu'il appartient d'intervenir dans la discussion, puisque, par l'expérience ci-dessus décrite, M. P. Vignon a cru démontrer que les images du Linceul du Christ avaient été produites au moyen de l'aloès. Or, comme on va le voir, cette expérience n'est en aucune manière applicable au cas dont il s'agit, par ce motif bien simple que l'aloès dont s'est servi M. Vignon est le suc qu'on extrait de quelques espèces du genre *Aloe* (famille des Liliacées. Ce suc desséché est la matière de couleur brune, de saveur amère que les médecins emploient comme purgatif et

qui est un des remèdes le plus fréquemment usités dans la médecine populaire. Son nom officinal est le même que celui de la plante dont on l'extrait, *Aloe* en latin, *Aloès* en français. En aucun temps et chez aucun peuple on ne s'en est servi pour les embaumements des cadavres, non plus que pour les fumigations aromatiques dans les temples.

La matière employée à ces deux derniers usages était le bois de trois arbres appelés, sans distinction, en hébreu *Ahalot* et *Ahalim*, en arabe, *Agalugin*, en grec *Agallochon*, puis plus tard *Xylaloe*, en latin *Lignum Aloes*, c'est-à-dire Bois d'Aloès.

Le premier de ces arbres, dont le bois était plus estimé et était payé plus cher, est appelé, dans la nomenclature moderne, *Aquilaria agallocha* Roxburg; il croît dans la partie orientale du Bengale et dans l'Assam. Une forme très voisine, nommée *Aquilaria malaccensis* Lamarck, est commune dans la contrée de Malacca et dans l'île Sumatra. Les *Aquilaria* sont rangées actuellement dans la famille des Thyméléacées.

Un second *Agallochon*, appelé *Aloeoxylon Agallochum* Loureiro, de la famille des Césalpinées, est indigène dans les montagnes du nord de la Cochinchine.

Le troisième *Agallochon*, moins estimé que les deux précédents, est un petit arbre, de la famille des Euphorbiacées, appelé *Excoecaria agallocha*. Il est assez commun dans l'archipel des Moluques, les îles Philippines, Ceylan, Timor, Java, Sumatra, Bornéo, et, dans le Malabar, autour de Cochin et de Paloerti.

Si l'édifice construit par M. P. Vignon croule par manque de base solide, la faute en est moins à lui, dont le seul tort est d'avoir négligé de demander des renseignements aux botanistes qui connaissent les vicissitudes historiques de notre science, qu'aux traducteurs infidèles qui, dans la version grecque de la Bible, dite des Septante, et dans la version latine, appelée Vulgate, ont écrit *Aloe* au lieu de *Agallochon*, terme dont l'attribution à des bois aromatiques était bien connue autrefois, non seulement des naturalistes et des médecins, mais encore de tous les hommes instruits.

Pour plus ample information sur ce cas d'homonymie fallacieuse, on pourra consulter le Mémoire publié par M. Saint-Lager dans le tome XLIX, 1902, des *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*.
